



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-8784>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-8784**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Construction du pôle intergénérationnel - îlot 2.6 ZAC Méridia Rue Emmanuel Grout à Nice

Description : La présente consultation concerne l'opération de construction du pôle intergénérationnel - îlot 2.6 ZAC Méridia, situé entre la rue du Emmanuel Grout, l'Allée de l'Estérel et l'avenue du Dr Victor Robini. Elle vise à confier au maître d'oeuvre les éléments de mission décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

Identifiant de la procédure : 9d6eb8bd-6635-4b80-99fd-45f0df96aefe

Avis précédent : 40c5ee76-e308-4efa-bc35-75dff411f29d-01

Identifiant interne : PN ILOT 2.6

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le présent marché est passé selon une procédure avec négociation, passée en application des articles L.2124-3, R.2124-3 3° et R.2161-12 et suivants du Code de la Commande Publique. L'article R.2124-3 3° du CCP dispose que le pouvoir adjudicateur peut avoir recours à une procédure avec négociation lorsqu'il passe un marché public qui a pour unique objet des prestations de conception ou qui en comporte. En l'espèce, cet article permet l'utilisation de cette procédure, puisque la consultation concerne une mission de maîtrise d'oeuvre, qui par essence comporte des prestations de conception.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71220000 Services de création architecturale

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Îlot 2.6 ZAC Méridia, situé entre la rue du Emmanuel Grout, l'Allée de l'Estérel et l'avenue du Dr Victor Robini.

Ville : NICE

Code postal : 06200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : La valeur estimée du marché est de 3 328 000 euros HT.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,328,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les candidats avaient la possibilité de télécharger les documents dématérialisés du dossier, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence le cas échéant, via le site internet : <https://www.achatpublic.com> Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat est invité à renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique. En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : ACHATPUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex. Téléphone: 01 79 06 76 00 Mail: support@achatpublic.com

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Construction du pôle intergénérationnel - îlot 2.6 ZAC Méridia Rue Emmanuel Grout à Nice

Description : Le marché concerne l'opération de construction du pôle intergénérationnel - îlot 2.6 ZAC Méridia, situé entre la rue du Emmanuel Grout, l'Allée de l'Estérel et l'avenue du Dr Victor Robini. La consultation vise à confier au maître d'oeuvre les éléments de mission décrits dans le dossier de consultation.

Identifiant interne : 1 - PN ILOT 2.6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71220000 Services de création architecturale

Options :

Description des options : Le marché n'est pas reconductible. Il comporte une tranche optionnelle (la mission OPC). Les prestations seront exécutées dans le délai global prévisionnel de 84 mois (y compris l'année de parfait achèvement), à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations. Ce délai est toutefois indissociable et lié au déroulement de l'opération. Ce délai global prévisionnel de 84 mois comprend 60 mois de missions de conception - réalisation, et une période de 24 mois pour les actions de suivi du Référentiel EcoVallée.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Îlot 2.6 ZAC Méridia, situé entre la rue du Emmanuel Grout, l'Allée de l'Estérel et l'avenue du Dr Victor Robini

Ville : Nice

Code postal : 06200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 84 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,328,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : 5 candidats ont été retenus à l'issue de la phase candidature. Après examen de la recevabilité de leur candidature, les candidatures ont été classées selon les critères suivants : - 1. La capacité professionnelle, appréciée au regard de la qualité, la pertinence et l'adéquation des références et qualifications fournies eu égard aux compétences demandées, appropriées et proportionnées à l'objet

du marché ou à ses conditions d'exécution pour 70 % - 2. La capacité technique appréciée au regard de la qualité, pertinence et adéquation des moyens humains, appropriés et proportionnés à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution pour 20 % - 3. La capacité économique et financière, appréciée par rapport au chiffre d'affaires moyen déclaré sur les trois dernières années et se rapportant à l'objet du marché, et la pertinence des attestations d'assurance livrées en regard des conditions d'exécution pour 10 %. A l'issue de ce classement, seuls les 5 premiers candidats seront retenus et admis à soumissionner. Les candidats dont la candidature n'a pas été retenue seront informés par courrier électronique.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre a été évalué pour 30 % (ramenée à 30 points/100) de la note totale. Le prix sera apprécié sur le montant total de la proposition financière (missions de base + missions complémentaires + mission optionnelle).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique ou qualité de l'offre a été évaluée pour 70% de la note totale et jugée sur la base du mémoire technique donnant l'ensemble des précisions permettant à Côte d'Azur Habitat d'évaluer les points ci-dessous. La note maximale pouvant être obtenue sur ce critère est de 70. La qualité de l'offre sera évaluée au vu des éléments fournis et du contenu du mémoire technique explicatif à fournir : 1- Compréhension des enjeux et contraintes du projet (50 points), par appréciation des trois notes attendues, contenues en un total de 10 pages maximum hors illustration des propos, sommaire, pages de gardes... (soit 5 feuilles A4 recto-verso). Le cas échéant, le soumissionnaire se verra appliquer une pénalité pouvant aller jusqu'à 5 points sur la note du sous-critère : - Note d'appréhension de l'équipe soumissionnaire par rapport au projet : expliquer sa compréhension du programme, les contraintes générales du projet, l'identification des points critiques, budgétaire et de planning ; - Note expliquant les intentions urbaines, architecturales et paysagères, les qualités d'usage, les ambitions environnementales et énergétiques envisagées pour le projet immobilier : expliquer les premières intentions qui peuvent être accompagnées de croquis perspectifs à main levée ; - Note justifiant la cohérence du budget envisagé avec le projet, par appréciation des techniques de construction et du choix de matériaux de construction présentés en termes de cohérence avec l'enveloppe budgétaire indiquée et les exigences du Référentiel EcoVallée, afin de respecter l'enveloppe budgétaire. 2- Organisation, méthodologie, compétences et délai de réalisation (20 points) : - Présentation de l'organigramme de l'équipe projet en phase conception et réalisation en mettant en avant les liens fonctionnels et hiérarchiques. - Organisation et méthodologie pour respecter le

planning de l'opération : proposition d'optimisation des délais de réalisation de l'ensemble des phases de ses missions, appréciation du planning proposé présentant les délais optimisés de réalisation de chacune de ses missions et en leur totalité. Cette optimisation sera appréciée en cohérence avec les moyens humains mis à disposition. Le planning prévisionnel phase conception et phase travaux (durée prévisionnelle du chantier sans détail) transmis sera apprécié s'agissant notamment de la prise en compte des contraintes suivantes : - Dépôt du permis de construire avant deuxième semestre 2026 - Délais de validation de la maîtrise d'ouvrage phase conception (détail) NB : Le planning en phase conception proposé par le soumissionnaire retenu pourra devenir une pièce contractuelle. - Mission Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux (DET) / d'Ordonnancement, Coordination et Pilotage (OPC) : - Méthodologie de la phase chantier avec les outils/logiciels ou autres, que le soumissionnaire propose d'utiliser pour le suivi chantier (appréciation de la note de 2 pages A4 maximum soit 1 page recto verso). Le cas échéant, le soumissionnaire se verra appliquer une pénalité pouvant aller jusqu'à 2 points sur la note du sous-critère. - Moyens humains de l'équipe de Maîtrise d'OEuvre dédiée proposée pour la Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux (DET), du démarrage des travaux jusqu'à la fin de la période de Garantie de Parfait Achèvement, avec une attention particulière sur la levée des réserves, et la mission optionnelle d'Ordonnancement, Coordination et Pilotage (OPC) : - la ou les personnes qui auraient en charge le suivi de chantier sur appréciation de l'organigramme de l'équipe de projet présentée, et de la note d'organisation entre les membres de l'équipe, CV, diplômes, qualifications et expériences, comprenant la présentation de la mise en oeuvre et gestion du travail de ladite équipe en partenariat et en coordination avec les différents intervenants du projet (collectivité, entreprises, EPA), le nombre de visites chantier, en nombre d'heures par semaine, pour la mission DET, phase chantier et phase levée de réserves précisé ; - la ou les personnes du Bureau d'Etudes du soumissionnaire de préférence, qui auraient en charge, si la mission optionnelle est attribuée au soumissionnaire, l'Ordonnancement, Coordination et Pilotage du projet de construction, sur appréciation de la présentation des membres de l'équipe, du Bureau d'Etudes de préférence, dédiés à cette mission, CV, diplômes, qualifications et expériences, et la présentation de la mise en oeuvre et gestion du travail de ladite équipe en partenariat et en coordination avec les différents intervenants du projet (collectivité, entreprises, EPA), le nombre de visites chantier, en nombre d'heures par semaine, pour la mission OPC, phase chantier et phase levée de réserves précisé. Synthèse multicritère : La note finale du candidat est obtenue par l'addition des notes relatives aux deux critères, affectées de leurs coefficients pondérateurs. Le classement final des offres est établi en conséquence. L'offre retenue est celle qui obtient le plus de points. En cas d'égalité totale de points entre plusieurs soumissionnaires, le classement sera effectué sur la base du critère majoritaire. Les offres seront appréciées en considération du caractère raisonnable, réaliste et approprié des éléments indiqués.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 70

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui exécute le paiement : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation qui signe le marché : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 3,596,900 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PETITDIDIERPRIOUX ARCHITECTES, Mandataire solidaire

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Candidat 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 3,596,900 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : PN-2025-ILOT-2.6

Titre : Marché de Maitrise d'oeuvre s'appliquant à l'opération de construction du pôle intergénérationnel - îlot 2.6 ZAC Méridia, situé entre la rue du Emmanuel Grout, l'Allée de l'Estérel et l'avenue du Dr Victor Robini

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/12/2025

Date de conclusion du marché : 06/01/2026

Organisation qui signe le marché : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 60

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Numéro d'enregistrement : 49271391200011

Adresse postale : 53 boulevard René Cassin

Ville : Nice

Code postal : 06200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pelletier@cotedazurhabitat.fr

Téléphone : +33493187513

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18, avenue des Fleurs CS 61039

Ville : Nice

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : PETITDIDIERPRIoux ARCHITECTES, Mandataire solidaire

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 479 560 088 000 37

Adresse postale : 47 Rue Popincourt

Ville : PARIS

Code postal : 75011

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : dev@e-ppx.net

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 771a63e6-5b36-49bf-8dfa-3bc7c39956a4 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/01/2026 à 14:49

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/01/2026